

Monsieur Jean-Michel DAMIENS
Et l'ensemble du Groupe Linky Loos

Nos Réf. : JFC/AR/LN/ND

Loos-en-Gohelle, le 15 SEP. 2020

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel et j'ai pris connaissance de son contenu.

Je suis bien conscient du potentiel impact économique, sanitaire, social et environnemental du projet d'installation d'une couverture 5G sur l'ensemble du territoire national. A titre personnel, je dénonce la méthode verticale et descendante choisie par l'Etat et regrette particulièrement l'absence de concertation et d'études d'impact préalables. Je constate que la démarche actuelle ne respecte pas les principes de prudence et de concertation auxquels je suis attaché.

Les services de la mairie ont récemment conduit une analyse technique de ce sujet. En l'état actuel des choses, le seul recours éventuel que la loi prévoit pour les maires concernant l'installation de la 5G est le Plan local d'urbanisme (PLU), qui peut être contraignant en cas de nouvelles constructions. Or, les demandes des opérateurs reçues à ce jour ne requièrent pas d'autorisation d'urbanisme, dans la mesure où elles ne nécessitent que des interventions d'ajout sur des antennes relais préexistantes.

Notre PLU prévoit également un taux maximal d'émission dans tous lieux de vie (0.6V/M) inférieur aux recommandations nationales mais en dépit de cela, il est légalement difficile de faire de ce seuil un recours dans la mesure où le maire n'a pas la compétence sur la gestion des émissions : c'est le rôle de l'Agence Nationale des Fréquences. En outre, notre seuil local pose une limite qui est plus forte et contraignante que celle prévue par la loi, ce qui limite, là encore, nos possibilités de recours.

A titre personnel, j'exprime de nombreuses réserves sur l'installation de la 5G pour plusieurs raisons, dont certaines figurent dans votre courrier :

- Nous comptons à Loos un enfant électro-sensible.
- J'estime que la couverture haut-débit sur Loos-en-Gohelle est déjà satisfaisante.

•Je suis particulièrement vigilant aux impacts environnementaux et à la surconsommation d'énergie que cette technologie risque d'entraîner.

Je souhaite avant tout qu'une véritable concertation soit menée avec l'ensemble des parties prenantes et que nous disposions de plus d'informations afin de pouvoir construire une opinion éclairée sur le sujet.

Une réunion publique sera également organisée sur ce sujet, si l'évolution du contexte sanitaire le permet, à laquelle je vous invite à participer dès que nous aurons précisé la date.

Espérant avoir pu vous apporter des éléments de réponse,

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Je suis personnellement
très opposé à la 56,
et je ne doute pas que
la grande majorité du
conseil soit sur cette ligne.



Jean-François CARON

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form the name "Jean-François Caron".

Maire de Loos-en-Gohelle

Amicalement

JF Caron